

### **La Polynésie française dans la stratégie indopacifique**

La Polynésie française joue un rôle essentiel dans la stratégie française pour l'Indopacifique, en raison de sa position au cœur du Pacifique et de l'étendue de sa Zone Economique Exclusive (ZEE) qui représente près de la moitié de la superficie maritime totale de la France. Elle entretient des liens étroits avec les pays de la région et participe aux organisations régionales du Pacifique, en tant que membre à part entière de la Communauté du Pacifique (CPS), du Programme régional océanien pour l'environnement (PROE) et du Forum des îles du Pacifique (FIP).

A travers son dynamisme économique fondé sur l'innovation, son engagement dans la coopération régionale et son appui à la transition écologique, la Polynésie française est à la fois un acteur important et un bénéficiaire de la stratégie française en Indopacifique.

### **Un moteur de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la connectivité dans le Pacifique**

La Polynésie Française a joué, avec l'Etat, un rôle prépondérant dans l'organisation de la première édition du French Pacific Business Forum, le 6 mars 2023 à Auckland. L'objectif du French Pacific Business Forum est de construire, pour le Pacifique Sud, les fondements d'une plateforme économique favorisant les échanges directs entre les partenaires. Il a rassemblé en 2023 près de 160 entreprises de la Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie et de la Nouvelle-Zélande. Plusieurs grandes avancées ont été annoncées, dont notamment la mise en œuvre des actions du plan conjoint de coopération entre la Polynésie française et la Nouvelle-Zélande.

La Polynésie française se distingue également par son engagement structurant en faveur de l'innovation technologique adaptée aux spécificités insulaires. Ainsi, le Tech4Islands Summit Tahiti a pour objectif de rassembler les acteurs de la recherche, de l'innovation et de l'entreprise, invités à partager les solutions novatrices favorisant l'émergence de nouveaux modèles insulaires de développement. Dans ce cadre, le concours TECH4ISLANDS AWARDS, porté depuis 2019 par la French Tech Polynésie constitue une initiative pionnière. Organisé à l'échelle de l'Océanie, des Outre-mer et de l'international, ce concours rassemble chercheurs, innovateurs et entrepreneurs autour de solutions concrètes pour un développement durable et résilient des territoires insulaires. Il s'agit du seul concours organisé par et pour les îles, destiné à faire émerger des solutions innovantes 'Tech For Good' écologiques et durables.

Par ailleurs, la Polynésie française est au cœur du déploiement des câbles sous-marins dans le Pacifique, et joue ainsi un rôle de plateforme relai pour la connectivité des Etats de la région.

### **Des initiatives pour appuyer la transition énergétique et la protection de l'environnement**

Engagée pour la transition énergétique, la Polynésie française a été l'un des premiers territoires à expérimenter la technologie SWAC (Sea Water Air Conditioning), ou climatisation à l'eau de mer. Installés dès 2006 à Bora Bora, puis en 2011 à Tetiaroa, les premiers dispositifs commerciaux ont démontré l'efficacité de ce système, capable de réduire jusqu'à 90 % la consommation énergétique liée à la climatisation. Le relief sous-marin des îles polynésiennes

permet en effet d'atteindre rapidement les profondeurs nécessaires à l'exploitation de cette technologie renouvelable. Cette expertise a conduit à l'acquisition par le Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF) d'un SWAC d'une puissance de 6 mégawatts froids, aujourd'hui le plus puissant en fonctionnement dans le monde. Depuis sa mise en service en juillet 2022, ce système a permis de diviser par dix la consommation électrique dédiée à la climatisation de l'hôpital, démontrant ainsi la pertinence d'un modèle énergétique adapté, durable et exportable.

La Polynésie française est en outre fortement engagée pour la préservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources maritimes. Elle inscrit son action dans les cadres de gouvernance et de préservation de l'océan, à travers notamment une participation active au sein des organisations régionales et internationales et une utilisation de leurs instruments juridiques, tels que le classement de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) des aires marines protégées (AMP), l'agenda des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, ou encore l'engagement en faveur du traité BBNJ (Biodiversity Beyond National Jurisdiction) sur la biodiversité en haute mer. Lors de la Troisième Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC3) en juin 2025 à Nice, la Polynésie française a notamment annoncé la création de l'aire marine protégée de Tainui Atea qui couvrira l'ensemble de sa Zone Economique Exclusive, soit 4,55 millions de km<sup>2</sup>, y compris une partie en protection stricte (1 100 000km<sup>2</sup>, soit, à ce stade, la plus grande zone bénéficiant de ce statut au monde).